



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Chili

Question écrite n° 39344

Texte de la question

M Gerard Bordu attire l'attention de M le ministre des affaires etrangeres sur l'arrestation entre le 6 et le 13 septembre 1987, par les organismes de securite de la junte chilienne, de MM Jose Julian, Pena Maltes, Manuel Jesus Sepulvedo Sanchez, Alejandro Alberto Pinochet Arenos, Gonzalo Ivan Fuenzalida Navarrete et Julio Orlando Munoz Otarola. Les interesses ont disparu depuis cette periode et les autorites de Santiago refusent de reconnaitre leur detention. Ces nouveaux cas de recours par les forces de repression aux disparitions forcees d'opposants confirme que le regime du gouvernement Pinochet est decide a continuer de fouler aux pieds les droits de l'homme au Chili. La France ne peut demeurer indifferente devant ces pratiques criminelles. Elle doit les condamner avec force, agir concretement pour exiger la liberation immediate des personnes arretees et exprimer son soutien a la lutte du peuple chilien pour le retablissement de la democratie. Il lui demande s'il entend agir en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Bordu Gérard](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39344

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1706